

**ENTREPRISE.** Installée à Sainte-Hélène depuis décembre 2015, l'entreprise ADAM, créée en 1880, est le premier producteur français de packaging bois.

# Adam prend racine à Sainte-Hélène

✓ Marie-Hélène BOISSEAU

Installée depuis quelques mois à Sainte-Hélène sur la nouvelle zone d'activités de Géméillan, l'entreprise Adam a décidé le mois dernier d'ouvrir ses portes pour permettre à tous de découvrir un certain savoir-faire qui fait de cette entreprise le premier producteur français de packaging bois. Plus d'une centaine de personnes ont répondu présent et ont pu visiter une unité de production résolument moderne et fonctionnelle, dans un bâtiment de 9 000 m<sup>2</sup>, dédié au stockage du bois brut et à la production - plus d'1,3 million d'unités par an - pour un chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros (résultats 2015). L'entreprise, créée en 1880, emploie 53 personnes (dont 41 pour la production) avec un second site à Reims, au cœur du pays champenois.

L'histoire de l'entreprise est d'abord familiale. Joseph Adam, Lorrain d'origine, s'installe comme négociant à Bordeaux puis crée sa manufacture de caisses. Rejoint par son fils, il profite des ressources locales, le pin maritime des Landes,



Christelle (usinage) et Josy (montage) font une démonstration aux visiteurs.

PHOTO JDM-MHB

pour la production de caisses destinées à transporter divers produits allant du savon aux munitions, en passant par de célèbres vins de Bordeaux. En 1914, l'entreprise acquiert une scierie. Incontournable

nationalement, elle obtient même le brevet de fournisseur de la Cour, approuvé par la Reine Victoria d'Angleterre. Moins prospère du fait de la concurrence de l'emballage carton dans les années 50, l'entreprise

est vendue en 1975 par les petits-fils de Joseph Adam à Gérard Cabane qui la relocalise à Saint-Médard-en-Jalles.

En 1996, les nouveaux propriétaires, Frédéric Chaput et Jean-Charles Rinn, initient une politique d'innovation ambitieuse (plexiglas, cuir, marquage au laser, etc.) qui permet de continuer à servir les marques françaises les plus prestigieuses (Dom Perignon, Rothschild, Latour, etc.)

## Une entreprise du patrimoine vivant

À partir de 2009, Jean-Charles Rinn, seul dirigeant, soutenu par une équipe très impliquée, inscrit l'entreprise dans un schéma de protection de l'environnement et de développement durable. Adam valorise les ressources nationales (pin maritime, peuplier, chêne...) et se voit attribuer le label EPV (entreprise du patrimoine vivant) en octobre 2012 par le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme. Depuis,

elle affirme son engagement environnemental : certification PEFC renouvelée, Made in Aquitaine, calculateur CO<sup>2</sup>, etc.

Le redéploiement industriel de décembre 2015 à Sainte-Hélène permet la modernisation de l'outil de production et un ancrage territorial affirmé. « C'est un vrai choix que de recentrer notre activité sur les savoir-faire locaux et de privilégier l'approvisionnement de proximité (100 % du bois provient d'Aquitaine), explique Jean-Charles Rinn. Les raisons essentielles à ce choix : favoriser les circuits courts, pérenniser l'emploi local et limiter le coût carbone des produits. »

## Vers une « entreprise partagée »

Lors de la visite de l'entreprise, plusieurs employés ont présenté leur poste de travail, agrémentant leurs propos de démonstrations : usinage, marquage, assemblage et finition. Machines manuelles ou automatisées, traditionnelles (pour le clouage) ou technologique (gravure laser), chaque étape nécessite un savoir-faire précis et une grande réactivité. Les équipes sont polyvalentes et chaque artisan est en capacité d'occuper plusieurs fonctions. Mais au-delà de leurs compétences techniques, c'est à la réflexion et à la prise de décision sur un certain nombre de projets stratégiques (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, gestion des risques, développement durable, etc.) que les salariés sont associés. Adam est en effet engagée dans un processus d'« entreprise partagée » contribuant notamment à élever les performances, les rémunérations et le bien-être des collaborateurs. Un modèle pour l'entrepreneuriat de demain ? Sans aucun doute.

## LE TRÉSOR EST LA MAIN D'OEUVRE

Si la belle architecture du bâtiment de la société Adam attire le regard, et contribue aussi à ce que certains s'arrêtent pour déposer leur CV, Jean-Charles Rinn précise d'emblée qu'il ne faut pas fantasmer : « Ce n'est pas la Cité du Vin ! Avec un coût de construction de moins de 500 euros du mètre carré, y compris bureaux et locaux sociaux, c'est un bâtiment qui n'est pas cher. » D'une certaine manière, il est à l'image d'une vénérable entreprise qui avait besoin d'un nouveau toit. Déménager des bâtiments obsolètes, datant des années 60, à Saint-Médard-en-Jalles, était « une question de survie », résume Jean-Charles Rinn, 53 ans, entré dans l'entreprise depuis fin 1996 comme associé minoritaire et qui a racheté 100 % des parts en 2009. L'implantation à Sainte-Hélène est la conséquence de la pression foncière sur la partie ouest de l'agglomération bordelaise. L'enveloppe architecturale est une chose. Mais la clé de voûte de l'entreprise est la main-d'œuvre ainsi que la transmission de savoir-faire particuliers et même rares, donc précieux. C'est pourquoi « nous travaillons sur des schémas d'alternance et d'apprentissage pour accompagner des jeunes dans l'intégration de l'entreprise », indique Jean-Charles Rinn. Depuis deux ans, nous avons embauché treize personnes, de 20 à 25 ans et d'autres au-delà de 40 ans avec des compétences particulières ». C'est là aussi une question de survie. Une majeure partie de l'effectif était au-delà des 50 ans. Adam n'est pas dans une logique de croissance, mais « dans une logique de sécurisation de l'activité et de renouvellement de nos classes d'âges ». Le « volet social » est fondamental pour l'entreprise tout comme pour la clientèle constituée à 98 % « des vins et spiritueux plutôt dans la partie haut de gamme ». Adam travaille ainsi pour des grandes marques en Champagne, pour une majorité des grands crus classés du Bordelais... Autre enjeu : la pérennité de l'entreprise. Cela passe par une réflexion sur sa gouvernance. Au plan capitalistique, « l'idée est que demain les salariés soient les propriétaires de leur entreprise », explique Jean-Charles Rinn. Un pari qui devra se concrétiser dans les dix années qui viennent.

Dominique BARRET